

AFFAIRE N°8 - Eclairage du terrain de foot-ball de CHAMP-FLEURI.

LE MAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

J'ai l'honneur de vous soumettre le projet d'éclairage du terrain de foot-ball de Champ-Fleuri.

La dépense qui s'élève à 266 185,05 F, est prévue sur les crédits du Plan de Soutien à l'Economie.

Je vous demande :

- d'approuver le dossier technique
- de m'autoriser à lancer un appel d'offres et à passer un marché avec l'entreprise ayant fait l'offre la plus avantageuse.

Je mets la question aux voix.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Approuvé,

Saint-Denis, le 26 février 1976

Pour le Préfet

Le Secrétaire Général

Signé: G. DALEX

Pour copie certifiée conforme

Le Directeur des Finances et des

Collectivités Locales p. i G. BÉDIER.